



jeudi 22 novembre 2007

Séminaire sur les rayonnements non ionisants

Face-à-face houleux hier entre le Dr Ahouassa et les experts.

La tension est montée d'un cran hier au Golf hôtel. En marge des travaux en commissions du séminaire organisé par l'Agence des télécommunications de Côte d'Ivoire (Atci) sur les rayonnements non ionisants, une conférence de presse a été organisée pour permettre aux experts nationaux et étrangers invités par les organisateurs de faire le point de leurs communications.

Cette rencontre a vite tourné à un face-à-face entre le Dr Ahouassa Yapo Paul, spécialiste en micro-ondes et fils du président de la Mutuelle syndic des résidents de la cité Sideci des II Plateaux (Mursi), et la table de séance. Le Dr Ahouassa, on le sait, a mené une étude qui révèle la présence dans la cité Sideci, de micro-ondes susceptibles d'affecter la santé des résidents. Le syndic exige l'enlèvement des antennes téléphoniques soupçonnées d'être à l'origine de ces rayonnements.

Le premier journaliste intervenu a demandé au Dr Ahouassa les fondements de ses conclusions. Celui-ci a d'abord répondu que suite à des perturbations constatées à l'écran de leur poste téléviseur, et après avoir constaté la présence non loin de leur maison de trois antennes qui, dit-il, sont de type Wimax, il a soumis le problème à l'université de Grenoble (en France) où il a fait ses études. Cette université, a-t-il poursuivi, lui a indiqué que les perturbations pourraient être causées par des micro-ondes et lui a demandé s'il existait une norme en la matière en Côte d'Ivoire. Il a répondu par la négative.

Grenoble a affirmé que cela est très grave parce l'absence de norme peut amener des opérateurs à utiliser des appareils dangereux pour la population.

Ahouassa a ajouté qu'il y a deux tendances dans le monde sur la question : d'une part des études qui disent que les risques existent et d'autres initiées par des industries de Telecom qui montrent qu'il n'y a aucun risque. En Europe et aux Etats-Unis, a-t-il soutenu, la tendance est à la réduction des fréquences et à une sensibilisation contre les effets des rayonnements. A ce niveau, il a été interrompu par le DG de l'Atci modérateur de la conférence.

Kla Sylvanus a souhaité que le Dr Ahouassa soit plus précis sur les mesures effectuées dans leur quartier. Ce dernier a rappelé que les antennes en question étaient auparavant à la rue des jardins aux Deux Plateaux et qu'il y a eu des cas de cancers de sein dans cette zone. Le Pr Achy Bertin de l'Ufr des sciences médicales a demandé le micro pour affirmer que le cancer de sein n'a aucun lien avec les micro-ondes.

Il a été interrompu par le Dr. Ahouassa qui dit que plusieurs études le démontrent. Il a brandi entre autres le rapport d'une étude américaine qu'il est allé déposer à la table de séance.

Le DG de l'Atci a juré que les antennes mises en cause sont des antennes clientes et n'ont aucun effet sur la population.

Le père du Dr Ahouassa François spécialiste en économie de l'énergie a demandé la parole pour intervenir, mais en vain. « Je ne comprends pas qu'on m'invite à un débat dont je suis l'un des premiers concernés et qu'on refuse de me donner la parole. Le terrain était miné... », a-t-il accusé au sortir de la rencontre.

Cissé Sindou